



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire : personnel

Question au Gouvernement n° 1661

Texte de la question

DÉBAT SUR L'IDENTITÉ NATIONALE

M. le président. La parole est à M. Jean-François Copé, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-François Copé. Monsieur le Premier ministre, vous avez décidé de lancer un grand débat sur l'identité française. *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. Christian Paul. Ce n'est pas lui qui l'a décidé !

M. Jean-François Copé. Nous nous réjouissons de cette initiative parce que, sur cette question, depuis trop longtemps, nous sommes, en France, dans le déni. *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. Daniel Paul. C'est vous qui le dites !

M. Jean-François Copé. Trop nombreux sont nos compatriotes qui ne se parlent plus, ne s'écoutent plus, ne se respectent plus, probablement parce qu'ils ne se connaissent plus et parce qu'ils ont peur les uns des autres. Tout cela nous décrit une nation qui, avec le temps, se fissure en silence.

Monsieur le Premier ministre, j'identifie quatre fissures autour desquelles pourrait se structurer notre débat.

Une première fissure sépare ceux qui vivent à la ville et ceux qui vivent à la campagne. *(" Oh ! " sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

Une fissure existe aussi entre ceux qui appartiennent à la jeune génération et leurs aînés : la solidarité entre les générations est aujourd'hui essentiellement pécuniaire, bien loin des débats de fond que nous devrions avoir.

M. Jean Glavany. Quel talent !

M. Jean-François Copé. Une troisième fissure, entre les hommes et les femmes, pose les questions de la considération, de l'égalité professionnelle et de celle des salaires, du respect des femmes en général.

Enfin, une quatrième fissure oppose, vieux débat, l'unité de la République et la diversité de la population, diversité des origines, des confessions et des sensibilités.

Nous avons besoin d'avoir ce débat avec les Français. Il doit être l'occasion pour nous d'avoir avec eux une discussion au fond. Pour notre part, nous allons organiser dans toute la France des réunions de circonscription *(" Ah ! " sur les bancs du groupe SRC)*, auxquelles nous associerons largement nos compatriotes, qui seront, je le souhaite, de toutes les sensibilités politiques car il nous faut mener ce débat ensemble.

C'est ainsi qu'en regardant vers l'avenir, nous pourrions aussi construire une nation rassemblée.

(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.)

M. le président. La parole est à M. François Fillon, Premier ministre.

M. François Fillon, *Premier ministre*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le président Copé *(" Allo ! Allo ! " sur les bancs des groupes SRC et GDR),...*

M. le président. Je vous en prie !

M. François Fillon, *Premier ministre*. ...la France est notre bien commun et nous avons tous le devoir de chercher en permanence les voies et les moyens de mieux nous rassembler, de mieux aimer et de mieux servir notre pays.

Refuser ce débat, comme certains le font, ou stigmatiser l'idée même que notre peuple puisse avoir une identité singulière, c'est en réalité alimenter l'extrémisme, c'est donner des arguments à tous ceux qui contestent l'autorité et la laïcité de la République. *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

La question de l'identité nationale est aussi vieille que la France elle-même ; elle est aussi plurielle que les Français, tant il est vrai, comme l'écrivait le général de Gaulle, que chacun d'entre nous porte en lui " une certaine idée de la France ".

Nous sommes les héritiers d'une culture exceptionnelle qui doit être défendue partout dans le monde ; nous sommes les héritiers d'une grande histoire dont nous n'avons pas à rougir ; nous sommes les héritiers de ceux qui ont fondé la République et ont donné à notre pays des règles qui doivent être respectées par tous. Renforcer notre identité, ce n'est donc pas assouvir je ne sais quel fantasme passéiste ou racial ! (*Exclamations sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

M. Roland Muzeau. Pour vous, il s'agit bien de cela !

M. Daniel Paul. C'est un fantasme électoral !

M. François Fillon, *Premier ministre*. La France a toujours été en mouvement, elle n'a jamais été l'expression d'une race.

Mme Marie-Hélène Amiable. Les races n'existent pas : il n'y a que la race humaine !

M. François Fillon, *Premier ministre*. La France n'a jamais été, et elle ne doit pas être, la juxtaposition de communautés qui n'obéiraient qu'à leurs propres règles et qui se replieraient sur elles-mêmes.

(*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*) C'est parce que nous avons transcendé nos provinces, c'est parce que nous avons transcendé nos origines et nos religions que nous sommes une nation ; précisément parce nous avons la volonté d'être une nation.

Depuis 1789, nous sommes aussi une nation de citoyens, ce qui nous donne plus de devoirs que de droits, plus d'obligation de civisme que de droit à l'indifférence.

Cette nation citoyenne accueille et assimile depuis des siècles des générations d'étrangers. Il n'y a rien de choquant à dire ensemble que ceux-là mêmes qui sont venus dans notre pays s'approprient l'héritage du pays des droits de l'homme . Il n'y a rien d'outrageant à ce que notre patriotisme soit mis en partage. Il est naturel que nous voulions que nos valeurs soient aussi les leurs.

Voilà le débat qu'avec Éric Besson et le Gouvernement nous avons décidé de lancer. En cherchant à renouveler notre identité nationale, nous voulons renforcer notre unité et nos idéaux républicains. Cette identité est source de rassemblement : pour notre peuple, elle doit être source de fierté et constituer un tremplin pour agir ensemble. Tel est le sens du débat que nous avons engagé : nous invitons l'ensemble de la représentation nationale à y participer. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. Michel Sapin. Ah, si ce n'était que cela !

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Copé](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1661

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 novembre 2009